

COMPTES ANNUELS au 31/03/2019

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 17
- <i>Entreprises liées</i>	18
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	19 et 20
- <i>Liasses 2050 à 2059-G</i>	21 à 42
- <i>Liasses intégration fiscale (mère)</i>	43 à 57
- <i>Liasses intégration fiscale (filiale)</i>	58 à 63

CABINET MELKONIAN TZ

22 RUE DAILLY

92210 ST CLOUD

01.46.02.88.03

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER
75016 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	7 881 766 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	491 584 Euros
- Résultat net comptable,	(406 360) Euros

Fait à ST CLOUD
Le 15/07/2019

JP MELKONIAN TZ

PM HANTON

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS

CABINET MELKONIA NTZ

22 RUE DAILLY

92210 ST CLOUD

01.46.02.88.03

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	171 892	171 415	477	1 010	533	52.79
	Fonds commercial (1)	45 735		45 735	45 735		
	Autres immobilisations incorporelles				80 403	80 403	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	309 107	309 107				
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	262 321	147 146	115 174	116 843	1 669	1.43
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	6 706 172	1 995 535	4 710 637	5 270 135	559 499	10.62	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	90 337		90 337	90 337			
Total II	7 585 563	2 623 204	4 962 359	5 604 463	642 103	11.46	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	62 563		62 563	53 447	9 116	17.06
	Autres créances	2 431 519	9 930	2 421 589	1 693 471	728 119	43.00
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	7 993		7 993	7 993			
Disponibilités	373 741		373 741	8 491	365 250	NS	
Charges constatées d'avance (3)	53 522		53 522	60 430	6 909	11.43	
Total III	2 929 337	9 930	2 919 407	1 823 831	1 095 576	60.07	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 514 900	2 633 134	7 881 766	7 428 294	453 472	6.10	

(1) Dont droit au bail 45 735
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an 2 307 769

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2019	12	31/03/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 080 000)	1 080 000		1 080 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	108 000		108 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	5 294 891		5 390 002		95 111	1.76	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	406 360		174 889		581 250	332.35	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	6 076 530		6 752 891		676 360	10.02	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	323		3 341		3 018	90.33
	Emprunts et dettes financières diverses	1 071 817		401 785		670 031	166.76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 816		166 098		14 282	8.60
	Dettes fiscales et sociales	91 657		96 746		5 089	5.26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 324		6 898		574	8.32	
Autres dettes	483 099		336		482 763	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	200		200			
	Total IV	1 805 236		675 403		1 129 833	167.28
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 881 766		7 428 294		453 472	6.10	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

756 473

296 928

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	15 714		15 714			15 714	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	475 870		475 870	1 185 275		709 405	59.85
Chiffre d'affaires NET	491 584		491 584	1 185 275		693 691	58.53
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			121 265	174 461		53 196	30.49
Autres produits			418	1 481		1 062	71.75
Total des Produits d'exploitation (I)			613 267	1 361 217		747 950	54.95
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			57			57	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			452 190	926 149		473 959	51.18
Impôts, taxes et versements assimilés			24 659	15 362		9 297	60.52
Salaires et traitements			328 518	334 428		5 910	1.77
Charges sociales			148 451	139 860		8 592	6.14
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 642	87 986		75 344	85.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			18 123	260		17 863	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			984 641	1 504 044		519 404	34.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			371 374	142 828		228 546	160.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2019	12	31/03/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	573 950		395 885		178 065	44.98
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	129		6		123	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	27 400				27 400	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	601 479		395 891		205 588	51.93
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	571 999		69 989		502 009	717.26
Intérêts et charges assimilées (4)	676		464		212	45.79
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	572 675		70 453		502 222	712.84
2. Résultat financier (V-VI)	28 804		325 438		296 634	91.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	342 569		182 610		525 180	287.60
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 254		26 290		24 036	91.43
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	2 254		26 290		24 036	91.43
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 901		16 978		12 077	71.13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 000				20 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	89 275				89 275	
Total VIII	114 176		16 978		97 198	572.48
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	111 922		9 312		121 234	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	48 131		17 033		65 164	382.58
Total des produits (I+III+V+VII)	1 217 000		1 783 399		566 398	31.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 623 361		1 608 509		14 852	0.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	406 360		174 889		581 250	332.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Mouvements sur les Titres de participation

- Les titres de la société AUXERRE PLATEFORME ont été sortis de l'actif.
- La société VALOREE, immatriculée le 28 août 2018, est détenue par LOCASYSTEM INTERNATIONAL à hauteur de 51%. Les titres de cette dernière sont portés à l'actif pour un montant de 5 100 €.

Dépréciation des titres de participation

- La société LEASEFINA (détenue à hauteur de 20%) dégage des profits ; la situation nette de cette entité est désormais positive pour un montant de 75 K€. La dépréciation a été reprise pour un montant de 7 400 €.
- La société PERIFI demeure dans une situation difficile. Sa situation nette est de 79 KE contre 80 KE au 31 mars 2018. Les titres sont inscrits à l'actif pour une valeur de 217 800 €. Une dépréciation complémentaire a été constituée pour un montant de 849 €, soit une valeur nette des titres portée à 79 162 € correspondant à la situation nette de la société PERIFI au 31 mars 2019. Cette société a développé en outre une activité de Financement permettant de dégager à nouveau un léger profit au 31 mars 2019.
- La société EURODYS a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 565 K€. Cette dépréciation se base sur le prix de cession de 51% des actions EURODYS en date du 12 avril 2019. La valeur nette des titres détenus est donc fixée à 2 255 K€ au 31 mars 2019.
- La société IMMOBILIERE PARIS GAUTIER, détenue à 100% par la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, a dégagé une perte de 27 KE au 31 mars 2019. Les titres sont inscrits à l'actif pour une valeur de 300 000 €. La situation nette de la société IMMOBILIERE PARIS GAUTIER est proche de 180 K€. Compte tenu de perspectives de profits au 31 mars 2020 dans l'exercice de son métier, il n'a pas été constaté de dépréciation complémentaire des titres de participation.
- Suite à la sortie de l'actif des titres de la société AUXERRE PLATEFORME, la dépréciation correspondante a été intégralement reprise pour un montant de 20 000 €.
- La société PARIS EXCLUSIVE, détenue à 20% par la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, dégage une perte de 30 K€ au 31 décembre 2018, portant sa situation nette à - 79 K€. Les titres ont ainsi été intégralement dépréciés pour un montant de 1 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- La société VALOREE, détenue à 51% par LOCASYSTEM INTERNATIONAL, dégage une perte de 9 K€ au titre de son premier exercice clos au 31 mars 2019. La situation nette de la société est proche de Zéro. En l'absence de perspectives de développement à court terme, les titres de dépréciation ont été intégralement dépréciés pour un montant de 5 100 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 12 avril 2019, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL a cédé 51% de la participation détenue dans la société EURODYS.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

INTEGRATION FISCALE:

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2004, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL pratique l'intégration fiscale.

Sur cet exercice, le périmètre d'intégration comprend les sociétés suivantes :

SAS EURINFI,

SAS PERIFI,

SARL TRADE AND COMPUTER,

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

SAS EURODYS,
SAS LOCASYSTEM INTERNATIONAL.

La méthode de comptabilisation retenue est "la méthode de la neutralité" préconisée par le Conseil national de la comptabilité et l'Administration.

Ainsi l'économie réalisée par l'application du régime de l'intégration fiscale est constatée entièrement chez la société mère.

De ce fait, la société LOCASYSTEM a constaté un produit de 48 131 euros dans son compte de résultat, équivalent aux impôts qu'auraient dû payer les filiales si elles n'avaient pas été intégrées fiscalement.

Charges d'impôt latente:

La société LOCASYSTEM a procédé à un apport partiel d'actif le 15 février 2007. Cette opération a généré une plus value de 1 103 K€ qui a bénéficié du régime de report d'imposition prévu à l'article 210B du CGI. Ce report est conditionné à un délai de conservation des titres reçus pendant un délai de 3 ans.

La société DECI SA a été scindée en deux sociétés DECI SAS et EURINFI SAS le 15 février 2007. Cette opération a généré une plus value de 766 K€ qui a bénéficiée du régime de report d'imposition prévu à l'article 210 A du CGI.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 424 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Ce crédit d'impôt est principalement affecté à la reconstitution de fond de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	208 755		8 872
TOTAL			
Constructions sur sol d'autrui	309 107		
Installations générales agencements aménagements divers	196 734		
Matériel de transport	14 280		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	64 387		10 440
TOTAL	584 508		10 440
Autres participations	6 721 072		5 100
Prêts, autres immobilisations financières	90 337		
TOTAL	6 811 409		5 100
TOTAL GENERAL	7 604 671		24 412

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		0	217 627	217 627
TOTAL				
Constructions sur sol d'autrui			309 107	309 107
Installations générales agencements aménagements divers		21 858	174 876	174 876
Matériel de transport			14 280	14 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 662	73 165	73 165
TOTAL		23 520	571 428	571 428
Autres participations		20 000	6 706 172	6 706 172
Prêts, autres immobilisations financières			90 337	90 337
TOTAL		20 000	6 796 509	6 796 509
TOTAL GENERAL		43 520	7 585 563	7 585 563

Les mouvements relatifs aux participations se détaillent ainsi:

- Augmentation de 5 100 € correspondant à la participation au capital de la société VALOREE,
- Diminution de 20 000 € faisant suite à la sortie des titres AUXERRE PLATEFORME de l'actif.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	81 607	89 808		171 415
TOTAL				
Constructions sur sol d'autrui	309 107			309 107
Installations générales agencements aménagements divers	91 823	4 765	21 858	74 730
Matériel de transport	9 112	3 345		12 457
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 622	3 999	1 662	59 959
TOTAL	467 664	12 109	23 520	456 253
TOTAL GENERAL	549 271	101 917	23 520	627 668

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	89 808				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 765				
Matériel de transport	3 345				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 999				
TOTAL	12 109				
TOTAL GENERAL	101 917				

La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles correspond essentiellement à la dépréciation du site web Wonderchef qui ne génère pas de chiffre d'affaires. La charge a été portée au résultat exceptionnel de l'exercice pour 89 275 €.

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 450 937	571 999	27 400		1 995 535
Sur comptes clients	18 098		18 098		
Autres provisions pour dépréciation	9 930				9 930
TOTAL	1 478 965	571 999	45 499		2 005 465
TOTAL GENERAL	1 478 965	571 999	45 499		2 005 465
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			18 098		
financières		571 999	27 400		

La dotation pour dépréciation des titres correspond essentiellement à un complément de dépréciation des titres EURODIS, cela à hauteur de 565 050 €.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	90 337	0	90 337
Autres créances clients	62 563	62 563	
Impôts sur les bénéfices	30 225	30 225	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 024	26 024	
Groupe et associés	2 307 769	0	2 307 769
Débiteurs divers	67 502	67 502	
Charges constatées d'avance	53 522	53 522	
TOTAL	2 637 940	239 834	2 398 106

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	323	323		
Emprunts et dettes financières divers	20 669	20 669		
Fournisseurs et comptes rattachés	151 816	151 816		
Personnel et comptes rattachés	35 267	35 267		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 837	38 837		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 517	1 517		
Autres impôts taxes et assimilés	16 036	16 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 324	6 324		
Groupe et associés	1 051 148	2 385	1 048 763	
Autres dettes	483 099	483 099		
Produits constatés d'avance	200	200		
TOTAL	1 805 236	756 473	1 048 763	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	2.0000	540 000			540 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Les valorisations des titres s'établissent à partir du résultat d'exploitation majoré d'un coefficient multiplicateur propre à l'activité développée, complété des capitaux propres et minoré des fonds de commerce existants, ou à partir des CAF issues des données antérieures et budgétées actualisées.

En cas de distorsion entre les valeurs estimées et d'acquisition, une dépréciation sera constituée.

La valorisation des titres de participation de la société EURODYS est basée sur le prix de cession de 51% de la participation, cession effective le 12 avril 2019.

La valeur de la société EURODYS ressort ainsi à 2 254 950 €.

La valeur de la société PERIFI, détenue à 100% par notre société, est constituée principalement par la valeur estimée de son stock, qui avait été estimé le 18 septembre 2013 par un expert commissaire priseur. Suite à une vérification fiscale, la provision pour dépréciation de ce stock avait été ajustée.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	19 709
Autres créances	1 000
Total	20 709

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	323
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 390
Dettes fiscales et sociales	58 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 324
Total	141 926

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	53 522
Total	53 522
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	200
Total	200

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes / Financements	15 714
Avoirs / Activité antérieure	300-
Refacturation Prestations Groupe	457 260
Refacturation Prestations Hors Groupe	18 909
Total	491 583

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	114 864

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	2
Total	5

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 41 123 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 41 123 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : zéro euro.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	59 168
Total (1)	59 168

Engagements reçus

En date du 28 mars 2014, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL a consenti un abandon de créance sous réserve de meilleure fortune à la société PERIFI, pour un montant de 370 k€. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 28/03/2014.

En date du 27 mars 2015, un deuxième abandon de créance a été consenti à la société PERIFI dans les mêmes conditions, pour un montant de 280 K€.

En date du 29 mars 2016, un nouvel abandon de créance a été consenti pour un montant de 125 K€.

Le total de l'engagement est ainsi de 775 K€.

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au cours des exercices suivants d'un montant de capitaux propres supérieur au capital social du Débiteur et d'un résultat courant avant impôt du Débiteur positif, mais seulement à concurrence de la différence entre le montant des capitaux propres et le capital social du Débiteur.

En parallèle, la société PERIFI s'engage à rembourser à première demande de la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, la dette ou partie de la dette ainsi remise.

Enfin, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL a consenti un abandon de créance sous réserve de meilleure fortune à la société LEASEFINA, pour un montant de 30 k€.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. L'ordre de grandeur de l'engagement hors bilan lié aux indemnités de fin de carrière est de 59 K€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL IMMOBILIERE PARIS GAUTI	200 000	20 036	100.00	300 000	270 000	1 263 007		417	27 267	60 000
- SAS PERIFI	70 000	9 161	100.00	217 800	79 162	216 280		589 056	4 651	5 500
- SAS EURODYS	1 006 100	176 887	100.00	4 075 747	2 254 950	781 957		12 550 367	76 502	220 000
- SAS EURINFI	1 701 000	161 962	100.00	1 747 550	1 747 550	443 953		5 996 951	49 275	12 000
- SAS DECI DEVELOPPEMENT	357 000	103 742	70.00	103 829	103 829	211 541		3 063 025	94 642	105 000
- SAS LP INVEST	430 000	1 315 937	57.15	245 746	245 746			341 475	308 503	171 450
- SAS VALOREE	10 000	9 361	51.00	5 100		340			9 361	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- PARIS EXCLUSIVE	10 000	89 269	20.00	1 000		43 000		353 999	30 180	
- SAS LEASEFINA	37 000	38 258	20.00	7 400	7 400	3 184		168 044	907	
- SARL FRANCAISE DE CONTROLE E	10 000	135 552	20.00	2 000	2 000			283 933	6 389	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Dénouement Litige	2 000	771800
- Divers	253	771800
- Pdts antérieurs	1	772000
Total	2 254	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et Amendes	1 264	671200
- Regul / Exercices antérieurs	3 637	672000
- Dotation amort / Site WonderChef	89 275	687100
- Valeur nette - titres Auxerre Plateforme	20 000	675600
Total	114 176	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Le 15/07/2019
MAUGUIN JACQUES PRESIDENT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000
Nbre des actions ordinaires existantes	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 639 484	2 441 067	1 829 740	1 185 275	491 584
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	325 984-	402 932	400 595	349 898	173 926
Impôts sur les bénéfices	23 360	66 933	98 582	17 033	48 131-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	338 699	272 834	199 584	174 889	406 360-
Résultat distribué	80 000	270 000	270 000	270 000	135 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.65-	0.62	0.56	0.62	0.41
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.63	0.51	0.37	0.32	0.75-
Dividende distribué à chaque action	0.15	0.50	0.50	0.50	0.25
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	5	5	6	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	317 723	332 760	339 232	334 428	328 518
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	141 666	154 102	153 092	147 304	152 875

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	6	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	7	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	7	
Informations générales complémentaires	7	
Informations complémentaires (CICE)	8	
L'utilisation du CICE dans l'entreprise		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	9	
Etat des amortissements	9	
Etat des provisions	10	
Etat des échéances des créances et des dettes	10	
Composition du capital social	11	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	11	
Evaluation des immobilisations corporelles	11	
Evaluation des amortissements		NS
Titres immobilisés	11	
Créances immobilisées	12	
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Variation détaillée des stocks et des en-cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	12	
Dépréciation des créances	12	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros		NS
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	12	
Détail des produits à recevoir		NS
Charges à payer	12	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Détail des charges à payer	page	NS
Charges et produits constatés d'avance	12	
Détail des charges constatées d'avance		NS
Détail des produits constatés d'avance		NS
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
Subventions d'équipement		NA
Variation des capitaux propres		NS

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	13	
Rémunération des dirigeants	13	
Ventilation de l'effectif moyen	13	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NA
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NS
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA
Honoraires des commissaires aux comptes	13	NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers	14	
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	14	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes		NA
Liste des filiales et participations	15	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)		NA
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)		NA

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels	15	
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NS
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NS
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	17	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Tableau d'affectation des résultats SEM	page	NA
---	------	----

NA = Non Applicable NS = Non significative

TABLEAU DES ENTREPRISES LIEES

	Participations	Clients : FAE / AAE	Compte courant débiteur	Compte courant IF débiteur	Dette Fournisseurs	Compte courant créditeur	Compte courant IF créditeur	Clients débiteurs	Clients créditeurs
			2 266 616 €			895 973 €			
Entreprises consolidées par intégration globale	6 695 772 €	9 102 €	2 261 584 €	5 032 €	14 912 €	888 763 €	7 210 €	23 741 €	7 212 €
SAS DECI	103 829 €	360 €			14 912 €	211 541 €			
SAS EURINFI	1 747 550 €	2 322 €		5 032 €		443 953 €			7 212 €
SA PERIFI	217 800 €		216 280 €						
SAS LP INVEST	245 746 €								
SA EURODYS	4 075 747 €	6 420 €	781 957 €				7 210 €	22 301 €	
SARL IMMOBILIERE PARIS GAUTIER	300 000 €		1 263 007 €					1 440 €	
SARL TRADE COMPUTER						233 269 €			
SAS VALOREE	5 100 €		340 €						
Autres sociétés dont le lien de participation 10 % < > 50 %	10 400 €	0 €	46 184 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SARL FRACOMA	2 000 €								
SAS LEASE FINA	7 400 €		3 184 €						
PARIS EXCLUSIVE	1 000 €		43 000 €						
Autres									
	6 706 172 €	9 102 €	2 307 768 €	5 032 €	14 912 €	888 763 €	7 210 €	23 741 €	7 212 €

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

DOSSIER FISCAL

CABINET MELKONIA NTZ

22 RUE DAILLY

92210 ST CLOUD

01.46.02.88.03



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042018	et clos le	31032019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER
SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7	75016 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	activité des sociétés de holding
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	434 850
	Bénéfice imposable à 15%			

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
	Autres PV imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET MELKONIANTZ 22 RUE DAILLY 92210 ST CLOUD Tél: 01.46.02.88.03	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
[Cocher la case correspondante]	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 15/07/2019 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature MAUGUIN JACQUES

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	270 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e				
	f				
	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i				108 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				162 000
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	270 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVL imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVL réalisée au cours de l'exercice	
		MVL restant à reporter	

BILAN - ACTIF

1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER** **75016 PARIS** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7** Néant *

				Exercice N clos le, 13 10 32 01 9		N-1 13 10 32 01 8	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA						
	AB		AC				
	CX		CQ				
	AF	171 892	AG	171 415	477		1 010
	AH	45 735	AI		45 735		45 735
	AJ		AK				80 403
	AL		AM				
	AN		AO				
	AP	309 107	AQ	309 107			
	AR		AS				
	AT	262 321	AU	147 146	115 174		116 843
	AV		AW				
	AX		AY				
	CS		CT				
	CU	6 706 172	CV	1 995 535	4 710 637		5 270 135
	BB		BC				
	BD		BE				
	BF		BG				
	BH	90 337	BI		90 337		90 337
TOTAL (II)	BJ	7 585 563	2 623 204	4 962 359		5 604 463	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BL		BM				
	BN		BO				
	BP		BQ				
	BR		BS				
	BT		BU				
	BV		BW				
	BX	62 563	BY		62 563		53 447
	BZ	2 431 519	CA	9 930	2 421 589		1 693 471
	CB		CC				
	CD	7 993	CE		7 993		7 993
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CF	373 741	CG		373 741		8 491
	CH	53 522	CI		53 522		60 430
	TOTAL (III)	CJ	2 929 337	9 930	2 919 407		1 823 831
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CW					
CM							
CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	10 514 900	2 633 134	7 881 766		7 428 294
STOCKS *	CP						
	CR						
CREANCES	CA						
	CB						
DIVERS	CE						
	CF						
COMPTES DE REGULARISATION	CG						
	CH						
Renvois : (1) Dont droit au bail		45 735	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	2 307 769
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....080...000.....)	DA	1 080 000	1 080 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	108 000	108 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	5 294 891	5 390 002	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(406 360)	174 889	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	6 076 530	6 752 891	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	323	3 341	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 071 817	401 785	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	151 816	166 098	
	Dettes fiscales et sociales	DY	91 657	96 746	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	6 324	6 898	
	Autres dettes	EA	483 099	336	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	200	200	
TOTAL (IV)	EC	1 805 236	675 403		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 881 766	7 428 294		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	756 473	296 928		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	323	2 802		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15 714	FB		15 714		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE			
			FG	475 870	FH		475 870	1 185 275
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	491 584	FK		491 584	1 185 275	
	Production stockée*							
	Production immobilisée*							
	Subventions d'exploitation							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					121 265	174 461	
	Autres produits (1) (11)					418	1 481	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	613 267	1 361 217
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					57		
	Variation de stock (marchandises)*							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					452 190	926 149	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					24 659	15 362	
	Salaires et traitements*					328 518	334 428	
	Charges sociales (10)					148 451	139 860	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	12 642	87 986	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE	18 123	260	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	984 641	1 504 044	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(371 374)	(142 828)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	573 950	395 885	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	129	6	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	27 400		
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	601 479	395 891	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	571 999	69 989	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	676	464	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	572 675	70 453	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	28 804	325 438	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(342 569)	182 610	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : <u>SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 254	26 290	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 254	26 290	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 901	16 978	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	20 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	89 275		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	114 176	16 978	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(111 922)	9 312	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(48 131)	17 033		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 217 000	1 783 399	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 623 361	1 608 509	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(406 360)	174 889	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
			- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	103 166	174 461
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		132	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
	Cf état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			114 176	2 254		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	208 755	KE	8 872	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	309 107	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP	KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	196 734	KW	KX
		Matériel de transport *					KY	14 280	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	64 387	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III					LN	584 508	LO	LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T	
	Autres participations					8U	6 721 072	8V	8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	90 337	1U	1V	
	TOTAL IV					LQ	6 811 409	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	7 604 671	ØH	ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
						par virement de poste à poste		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						1		3		
						2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	(0)	LW	217 627	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui			IR		MD	309 107	ME	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM	21 858	MN	
		Matériel de transport			IV		MP	14 280	MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	1 662	MT		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		NA	NB	
Avances et acomptes					NC		NE	NF		
TOTAL III					IY	23 520	NH	571 428		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU	ØW	
	Autres participations					IO	20 000	ØY	6 706 172	
	Autres titres immobilisés					II		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	90 337	
	TOTAL IV					I3	20 000	NK	6 796 509	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	43 520	ØK	7 585 563		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET MELKONIANZ

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYS INTERNATIONAL

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	EM	EN			
Autres immobilisations incorporées		TOTAL II	PE	PF	PG	PH	171 415		
Terrains		PI		PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	309 107	PS	PT	PU	309 107		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW	PX	PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	QB	QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	91 823	QE	4 765	QF	21 858	QG	74 730
	Matériel de transport	QH	9 112	QI	3 345	QJ		QK	12 457
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	57 622	QM	3 999	QN	1 662	QO	59 959
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	467 664	QV	12 109	QW	23 520	QX	456 253
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	549 271	ØP	101 917	ØQ	23 520	ØR	627 668

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO					
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	18 098		
	- financières	UG	UH	27 400		
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	90 337	UV	(0)	UW	90 337			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	62 563		62 563					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	30 225		30 225				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	26 024		26 024				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	2 307 769		(0)		2 307 769			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	67 502		67 502					
	Charges constatées d'avance		VS	53 522		53 522					
	TOTAUX			VT	2 637 940	VU	239 834	VV	2 398 106		
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	323		323					
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	20 669		20 669						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	151 816		151 816						
Personnel et comptes rattachés		8C	35 267		35 267						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	38 837		38 837						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 517		1 517					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 036		16 036						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	6 324		6 324						
Groupe et associés (2)		VI	1 051 148		2 385		1 048 763				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	483 099		483 099						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	200		200						
TOTAUX			VY	1 805 236	VZ	756 473		1 048 763			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, etc.), and amounts. Includes sections for Réintégrations, Déductions, and Résultat Fiscal.

Désignation de l'entreprise : <u>SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		26 340
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *									
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	5	390	002	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB										
								- Autres réserves	ZD										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD		174	889		Dividendes		ZE	270 000									
	Prélèvements sur les réserves	OE					Autres répartitions		ZF										
	TOTAL I	OF	5	564	891		Report à nouveau		ZG	5 294 891									
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	ZH	5 564 891							
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	Exercice N-1 :								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7						YQ											
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS											
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT		184 904									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8						XQ	190 188	190 485									
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	12 259	42 086									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	60 750	85 956									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	29 535	80 764									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES							ST	159 457	341 953								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	452 190	926 149								
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	6 321	8 486									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS						9Z	18 338	6 876									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	24 659	15 362									
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	114 657	276 947									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	75 135	182 804									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*							OB	325 341										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%	%									
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP							- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG							ZR	0									
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH																		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		(434 850)	Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL									
					Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC									
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		(265 287)	Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO									
					Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	3	2	1	8	9	5	7	9	9	0	0	0	4

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	AAI	21 858	21 858		
	2	Mat informatique	1 662	1 662		
	3	Titres	20 000			20 000
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
⑦		⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3		(20 000)			(20 000)	
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				(539 499)	
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						(559 499)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)		(B)		(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (1)					(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
sur 3 ans au titre de	N-1				
	N-2				
Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

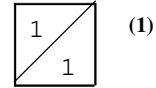
16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/04/2018		et clos le : 31/03/2019		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	5	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	491 584	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	491 584	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	418	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	89 626	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	90 044	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON	57	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	262 002	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	18 123	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	280 182	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	301 446
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	301 446	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	581 210	Effectifs au sens de la CVAE *		
		EY	4			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	19 718 001			
Période de référence		GY	01/04/2018	GZ	31/03/2019	
Date de cessation		HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 9

N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	323 902
---	----	---	--	----	---------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	28	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	216 098
---	----	----	--	----	---------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination MERIDIAN EUROPEAN HOLDINGS BV

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 161 998

Adresse : N° 138 Voie Avenue Polaris

Code postal Commune HOOFDDORP Pays

Forme juridique SARL Dénomination J.M.

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 19.98 Nb de parts ou actions 107 915

Adresse : N° 41 Voie AV THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MAUGUIN Prénom(s) JACQUES

Nom marital % de détention 30.26 Nb de parts ou actions 163 430

Naissance : Date 020346 N° Département 71 Commune LE CREUSOT Pays FR

Adresse : N° 29 Voie RUE DE SEVRES

Code postal 75006 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
2

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 9

N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 11

Forme juridique SARL Dénomination IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 3 3 6 3 3 3 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination PERIFI

N° SIREN (si société établie en France) 3 8 9 1 4 5 9 6 2 % de détention 100.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination EURODYS

N° SIREN (si société établie en France) 3 8 1 4 1 8 0 1 1 % de détention 100.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination EURINFI

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 3 9 0 4 7 2 6 % de détention 100.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination DECI DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 3 9 0 5 1 7 8 % de détention 70.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LP INVEST

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 57.15

Adresse : N° 41 Voie avenue Théophile Gautier

Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique SAS Dénomination VALOREE

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 1 9 6 0 8 7 5 % de détention 51.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays France

Forme juridique Dénomination PARIS EXCLUSIVE

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 0 9 0 9 5 9 3 % de détention 20.00

Adresse : N° 3 Voie RUE DE L'ARRIVEE

Code postal 75015 Commune PARIS Pays France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 1 9

N° SIRET

3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie)

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

11

Forme juridique

SCI

Dénomination

AUXERRE PLATEFORME

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

20.00

Adresse :

N°

5

Voie

avenue Jean Moulin

Code postal

89000

Commune

AUXERRE

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

LEASEFINA

N° SIREN (si société établie en France)

5 0 1 9 5 1 8 5 9

% de détention

20.00

Adresse :

N°

41

Voie

AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal

75016

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

FRANCAISE DE CONTROLE ET MAINTENANCE

N° SIREN (si société établie en France)

4 5 1 6 6 4 4 7 8

% de détention

20.00

Adresse :

N°

41

Voie

AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal

75016

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

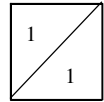
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT
ET CRÉANCES IMPUTABLES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET 32189579900047

Adresse du service des impôts des entreprises 12 RUE GEORGES SAND

où est déposée la déclaration de résultats :

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042018

Clos le : 31032019

Néant *

Dénomination des sociétés	Réduction et crédit d'impôt	Montant du crédit d'impôt	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales		Précisions sur l'utilisation des crédits d'impôts (Utilisation de la valeur AUT)
			Cédées à la mère	Utilisées par la mère	
LOCASYSTEM INTERNATIONAL	CIC	6 108			
TOTAL		6 108			

Ventilation des crédits d'impôt

Dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non reportables et restituables	Crédits non reportables et non restituables
LOCASYSTEM INTERNATIONAL			
TOTAL			

Montant total par type de réduction et de crédit d'impôt au titre du résultat d'ensemble

Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total
PVM		PTZ		RTA	
CIC	6 108	BIO		COL	
COR		PHO		CIO	
CIR		MAI		CSV	
MEC		AUD		VEL	
FOR		ART		AUT	
RAC		CJV			
FAM		CPE			
CIN		CCI			
APR		PTR			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042018
clos le : 31032019

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	265 287
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	265 287

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
		N-2		(2) (3)		
	N-3			(2) (3)		
		N-4		(2) (3)		
	N-5			(2) (3)		
		N-6		(2) (3)		
	N-7			(2) (3)		
		N-8		(2) (3)		
	N-9			(2) (3)		
		N-10		(2) (3)		

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
ou du groupe :Cocher la case si la déclaration *
souscrite concerne la société mèreAdresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 32189579900047

Néant *

Exercice ouvert le : 01042018 Clos le : 31032019

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				434 850
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	434 850
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	434 850

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

12 RUE GEORGES SAND

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

75796 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042018 clos le : 31032019

Néant *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB		
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.		FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ		
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH		
TOTAL		FK			FL		
BENEFICE (2) FK - FL							
DEFICIT FL - FK		FM			FN		

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous Total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**
**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultat : 12 RUE GEORGES SANDExercice ouvert le : 01042018 75796 PARIS CEDEX 16
clos le : 31032019Néant ***I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE**

Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées	HV	19 717 584
Plus-values à 19 % (art 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	HQ	
Quote part de frais et charges relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation déneutralisées	HI	
Réintégration des charges financières (CGI Art. 223 B Al. alinéa 6 du CGI)	HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI	HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe	HZ	
Déduction des intérêts différés au titre de la sous-capitalisation (CGI art. 223 B alinéa 17 du CGI)	HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	
	Déficit	265 287
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble	HD	
Déficit de l'exercice reporté en arrière*	HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice*	HG	
RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice	
	Déficit	265 287

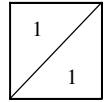
II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

	19 %		15 %		0 %	
imposables	IA		Z1		EM	
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN	
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO	
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP	
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ	
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA-IE	IF		Z6		ER	

(1) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCE NON RETENUS
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE
À COMPTER DU 1er JANVIER 1992**


(6)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SANDExercice ouvert le : 75796 PARIS CEDEX 16
01042018 clos le : 31032019Néant *

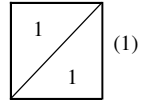
Dénomination des sociétés		Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
		Allouées (1)	Reçues (2)	Alloués		Reçus (4)
				déductibles (3)	non déductibles (1)	
1		2	3	4	5	6
LOCASYSTEM INTERNATIONAL	Au titre d'exercices antérieurs (5)				775 000	
	Au titre de l'exercice					
EURINFI	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
EURODYS	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
PERIFI	Au titre d'exercices antérieurs (5)					775 000
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
TOTAL					775 000	775 000

- (1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.
(2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.
(3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.
(4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.
(5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe.
Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.
(6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 SG supplémentaires.
Dans ce cas, il convient :
- de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.
Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

TABLEAU DE SYNTHÈSE DU RÉSULTAT ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE À RETENIR POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE



(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042018 Clos le : 31032019

Si un tableau N° 2058 ES est souscrit, cocher la case Nombre de sociétés intégrées

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice AC	Déficit AD	Autres plus-values à 19 % (210 F, 238 bis JA, 208 C et 219 IV du CGI) AK	Plus et moins-values à long terme à 19 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AF	Plus et moins-values à long terme à 15 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AE	Plus et moins-values à long terme à 0 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) EL
LOCASYSTEM INTERNATIONAL 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7		434 850				
EURINFI 4 9 3 9 0 4 7 2 6 0 0 0 1 2	69 651					
EURODYS 3 8 1 4 1 8 0 1 1 0 0 0 6 4	102 248					
PERIFI 3 8 9 1 4 5 9 6 2 0 0 0 1 2						
TRADE COMPUTER 4 3 2 2 8 4 4 1 2 0 0 0 1 7		2 336				
SOUS - TOTAL	BE 171 899	BF 437 186				
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col. AC - AD en BA) - Déficit (col. AD - AC en BB)	BA	BB 265 287				
Autres plus-values à 19 % (total algébrique de la colonne AK en AL)			AL			
Plus-values et moins-values à long terme (total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)				AG	BC	BG

(1) Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 TS supplémentaires. Dans ce cas, il convient : - de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ; - de porter le nombre total de tableaux N° 2058 TS souscrits en bas à droite de cette même case. Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC et BG. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISES ENTRE SOCIETE DU GROUPE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :	SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL
SIREN de la société mère :	3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble de résultats :	12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16
Exercice ouvert le :	0 1 0 4 2 0 1 8
	clos le : 3 1 0 3 2 0 1 9

SUIVI DES PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RESULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTERIEURS ET NON ENCORE RAPPORTÉES OU DÉDUITES

Bien NO	Propriétaires successifs NP	Valeur d'origine (1) NQ	Amortissements déduits (2) NR	Suppléments d'amortissements (3) NS

+/- values non encore imposées (4) NT							
Plus-values				Moins-values			
Taux de droit commun	Taux de 19%	Taux de 15%	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %

1 Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n° 250.

2 Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe.

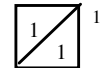
3 Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI

4 Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement ; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :										SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL																									
SIREN de la société mère :										3	2	1	8	9	5	7	9	9																	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :																																			
SIREN de la société intégrée :																																			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16																									
Exercice ouvert le :										0	1	0	4	2	0	1	8	Clos le :										3	1	0	3	2	0	1	9
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble																				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2)															MB																				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD																				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI																									
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)										MJ					MK																				
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO																				
TOTAL										MP					MQ																				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2018 et clos le : 31/03/2019

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	432284412	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	TRADE					
Adresse	12 rue François Gérard 75016 PARIS					
Siren	493904726	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURINFI					
Adresse	41 avenue Théophile Gautier 75016 PARIS					
Siren	381418011	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURODYS					
Adresse	41 avenue Théophile Gautier 75016 PARIS					
Siren	389145962	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	PERIFI					
Adresse	41 av Théophile Gautier 75016 PARIS					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSÉ D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2018 et clos le : 31/03/2019

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2018 et clos le : 31/03/2019

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	432284412	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	TRADE & COMPUTER					
Adresse	12 RUE FRANCOIS GERARD 75016 PARIS					
Siren	493904726	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURINFI					
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS					
Siren	389145962	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	PERIFI					
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER 75016 PARIS					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2018 et clos le : 31/03/2019

II A - Liste des sociétés résidentes qui cessent d'être membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)	
Siren	381418011	Adresse	
Forme Juridique	SAS		
Dénomination	EURODYS		
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER 75016 PARIS		
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042018	et clos le	31032019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			<input checked="" type="checkbox"/>	Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			<input type="checkbox"/>		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			<input type="checkbox"/>		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER
SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7	75016 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	<input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	265 287
	Bénéfice imposable à 15%			

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
		PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
<input type="checkbox"/>		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET MELKONIANTZ 22 RUE DAILLY 92210 ST CLOUD Tél: 01.46.02.88.03	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 12/07/2019 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: MAUGUIN JACQUES

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES					
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	270 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i	108 000	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j	162 000	
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)		270 000

I								REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :							
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les				
					Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.			
1	2	3	4	5	6	7	8				

J		DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			

K				CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises 12 RUE GEORGES SAND
où est déposée la déclaration de résultats : 75796 PARIS CEDEX 16Néant *

Exercice ouvert le : 01042018

clos le : 31032019
Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)**I - RÉINTÉGRATIONS**

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058A)	E2	558 087
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	
TOTAL I	E3	558 087

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E4	406 360
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058A)	E5	586 577
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant la période d'appartenance au groupe	EX	
Plus-values nettes à long terme <ul style="list-style-type: none"> • imposées au taux de 19 % • imposées au taux de 15 % • imposées au taux de 0 % • imputées sur les moins-values nettes à long terme • imputées sur les déficits antérieurs • autres plus-values imposées au taux de 19 % (art 210 E, 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI) 	EY	
	E6	
	EZ	
	E7	
	E8	
	I9	

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II	F1	992 937
Bénéfice (I-II)	F2	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	F3	434 850
Déficit (II-I)	F4	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*	F6	
Bénéfice	F8	
Résultat fiscal	F9	434 850
Déficit	F9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042018
clos le : 31032019

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	133 221
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	133 221
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	434 850
Total des déficits restant à reporter	H9	568 071

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6	
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))				
1	2	3	4	5	6	7	
Moins-values nettes N			(2)				
			(3)				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2)				
			(3)				
	N-2		(2)				
			(3)				
	N-3		(2)				
			(3)				
	N-4		(2)				
			(3)				
	N-5		(2)				
			(3)				
	N-6		(2)				
			(3)				
	N-7		(2)				
			(3)				
	N-8		(2)				
			(3)				
	N-9		(2)				
			(3)				
	N-10		(2)				
			(3)				

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
ou du groupe :Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mèreAdresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 32189579900047

Néant *

Exercice ouvert le : 01042018 Clos le : 31032019

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				434 850
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	434 850
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	434 850

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

12 RUE GEORGES SAND

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

75796 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042018 clos le : 31032019

Néant *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions							
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB							
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.		FD			FE							
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ							
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH							
TOTAL		FK			FL							
BENEFICE (2) FK - FL DEFICIT FL - FK		FM			FN							
B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions								
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N°SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042018 clos le : 31032019

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou Déficit : 2058 A ligne XJ) 6		(434 850)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10		
Réévaluations libres 11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12 13		

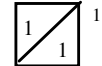
(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE D. CLARANT

Dénomination de la société mère :		LOCASYSTEM INTERNATIONAL																	
SIREN de la société mère :		3	2	1	8	9	5	7	9	9									
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :		SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL																	
SIREN de la société intégrée :		3	2	1	8	9	5	7	9	9									
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :		12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16																	
Exercice ouvert le :		0	1	0	4	2	0	1	8	Clos le :		3	1	0	3	2	0	1	9
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE		Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble												
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2)							MB												
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)		MC					MD												
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)		MI																	
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)		MJ					MK												
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)		ML					MO												
TOTAL		MP					MQ												

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.